

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait ».

Mère Térésa

AGENDA

Samedi 2	Ouverture de la pêche au blanc aux étangs communaux à 8h00
Dimanche 3	Karaoqué de la Cueca à 15h00 salle Jean Moulin Entrée : 2€ - Buvette, gâteaux et crêpes
Mercredi 6	Collecte des encombrants
Dimanche 10	Brevet cyclotourisme « La ronde du Bas Pays » (15-32-60-74 km) - départ : salle Jean Moulin Inscription à partir de 7h30 à 12h00 - gratuit pour les Violainois - 2,50€ pour les extérieurs
Mardi 12	Forum emploi & formation de 9h00 à 12h00 salle des sports (rue des chênes) voir p.3
Vendredi 15	Comité de lecture à 18h30 à la bibliothèque
Samedi 16	Soirée dance floor à 19h30 - salle Jean Moulin
Mardi 19	Commémoration de la signature des accords d'Evian qui mit fin à la guerre d'Algérie. Réunion à 18h30 au monument aux Morts, suivie du verre de l'amitié.
Vendredi 22	Carnaval de l'école maternelle « Les Coccinelles » Rendez-vous à 14h15 à l'école
Samedi 23	Tété en concert à la salle Jean Moulin à 20h30 voir p.3
Dimanche 24	Concours de belote du BCV - salle des sports rue des Chênes à 14h00 voir p.3
Jeudi 28	Réunion du Conseil Municipal à 18h30 en Mairie
Samedi 30	Ouverture de la pêche à la truite aux étangs communaux à 8h00 Auditions des classes de percussion et d'accordéon de l'école de musique de Violaines à 10h00 Salle Jean-Marie Lekeux
Dimanche 31	Repas des Aînés à 12h00 à la salle Jean Moulin

À la Une :

Centre de loisirs

Forum de l'emploi

Soirée Dance Floor

Tété en concert



Le passage à l'heure d'été se fera dans la nuit du **samedi 30 au dimanche 31 mars**.
Les montres avanceront d'une heure à 2h00 du matin, il sera 3h00 du matin.



Mairie de Violaines
Place du Général de Gaulle

Horaires: du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi: 8h30-12h / 13h30 - 17h Samedi: 9h-12h

Tél: 03.20.29.81.29 Fax: 03.20.49.75.87
mairiedeviolaines@violaines.fr



Rejoignez-nous sur notre page : ville de Violaines - Officiel

SCOLARITÉ JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour le centre de loisirs des vacances d'avril (**du 8/04 au 19/04**) auront lieu durant les permanences du Pôle Scolarité Jeunesse (tous les jours de 16h45 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h) **du vendredi 1er mars au samedi 23 mars**.

Pour les enfants ayant fait le centre de Juillet et/ou Août 2018 : fournir votre notification ATL 2019 . Pour les autres, voici les pièces à joindre obligatoirement : carnet de vaccination, notification ATL 2019 (pour les ayants droits), certificat d'aptitude aux activités physiques et sportives, attestation d'assurance (en cours de validité).

Les tarifs :

	Violainois	Non Violainois
Pour 1 semaine :	T1 : 16€/T2 : 18,50€	T1 : 32€/T2 : 37€
Pour 2 semaines :	T1 : 32€/T2 : 37€	T1 : 64€/T2 : 69€
Pour tous les après midi :	T1 : 22,50€/T2 : 25,50€	T1 : 45€/T2 : 48€

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2019

1^{ère} étape : Pré-inscriptions scolaires Mairie du **01/03/2019 au 30/03/2019**

Dossier d'inscription à retirer au pôle scolarité & jeunesse aux heures d'ouverture ou à télécharger sur notre site www.villedeviolaines.fr

2^{ème} étape : inscriptions aux écoles

École maternelle : le mardi 2 avril 2019 à partir de 17h
le vendredi 5 avril 2019 à partir de 17h

École primaire : le mardi 2 avril de 17h à 19h
le vendredi 5 avril de 14h à 19h

Horaires du Pôle scolarité :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 16h45 à 18h30
mercredi de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 12h00
Renseignements au 03.20.29.65.37

RAPPEL JOBS DE PRINTEMPS

La Municipalité organise les jobs de printemps pour les jeunes Violainois (**âgés de 18 à 21 ans**).

Semaine 1 : du 8 au 12 avril 2019

Semaine 2 : du 15 au 19 avril 2019

Si vous êtes intéressés : un dossier est à retirer au Pôle Scolarité Jeunesse et à déposer, **jusqu'au 17 mars 2019**.

Important : les jobs de printemps ne pourront être cumulés ni avec ceux d'été ni avec ceux liés à l'animation des centres de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le PSJ au 03.20.29.65.37

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

Dans le cadre des ALSH d'été 2019, la ville recrute des animateurs non-diplômés (18 ans), stagiaires et diplômés (17 ans).

Candidater pour les centres de loisirs de Violaines c'est travailler en équipe, mettre en place des activités culturelles et sportives et faire preuve d'imagination pour faire vivre des vacances inoubliables et passionnantes aux enfants !

Envie de relever le défi ? D'apporter vos idées et de vivre à 100% l'un des centres ?

Candidatures à déposer au Pôle Scolarité et Jeunesse **avant le 9 mars 2019** à l'attention de :

M. Castell Jean-François, Maire de Violaines

Pièces à fournir : Lettre de motivation et Curriculum vitae

Renseignements : 03 20 29 65 37



SEMAINE POUR LES JEUNES DE 14 À 17 ANS

La municipalité organise une semaine d'animation réservée aux jeunes Violainois âgés de 14 à 17 ans du **8 au 12 avril 2019**.

Les animations auront lieu tous les après-midi de 13h30 à 17h00. Elles seront encadrées par Anthony. Au programme : Inter CAJ, Karting, journée à Berck pour le festival de cerfs-volants, Koézió, ateliers cuisine etc...

Inscriptions limitées aux **8 premiers inscrits**.

Les inscriptions se feront au CAJ les lundis et vendredis de 18h00 à 19h30 et les mercredis de 15h00 à 18h30 auprès d'Anthony.

TARIFS : T1 16€
T2 18,50€

JARDINS OUVRIERS

3 jardins ouvriers sont disponibles. Si vous êtes intéressés pour en cultiver un, vous pouvez faire une demande écrite à l'attention de M. le Maire par courrier en Mairie ou par mail à l'adresse suivante : sylviane.torcq@violaines.fr (**merci de préciser vos coordonnées téléphoniques**)

1 jardin disponible rue Lecoeuche
2 jardins disponibles rue de la Planquette



BOURSE AU PERMIS

Le CCAS de Violaines reconduit la «Bourse au permis» en 2019 afin d'offrir à plusieurs candidats tout ou partie du permis de conduire. La bourse au permis de conduire repose sur un partenariat entre le CCAS, le bénéficiaire et l'école de conduite.

Les candidats s'engagent en contre partie à offrir jusqu'à 70h de leur temps à la collectivité (Services administratifs, techniques, espaces verts...)



Les candidatures sont à déposer au CCAS **du 1^{er} mars au 26 avril 2019**
 Dossier d'inscription et critères d'éligibilité disponibles au CCAS de Violaines ou sur www.villedeviolaines.fr

FORUM EMPLOI & FORMATION



Munissez vous de CV

Mardi 12 mars de 9h à 12h
 Salle des sports
 rue des Chênes



Réunion d'information
 PLIE

Vendredi 15 mars à 14h00

ID FORMATION
 SIVOM de l'Artois
 8 route de Vermelles
 62138 HAINES



INFOS ASSOS

CONCOURS BELOTE DU BCV

DIMANCHE 24 MARS

Salle des sports
 rue des Chênes

Début des inscriptions 14h00

Début des jeux 15h00

12 € la doublette pour 5 parties - récompense aux 3 premiers et des lots pour les autres participants

À venir...

BROCANTE APE DIMANCHE 28 AVRIL

cité de la gare
 8h à 16h

(plus d'infos dans votre prochain écho)

VIE LOCALE

SOIRÉE DANCE FLOOR

SAMEDI 16 MARS 2019 à 19h30

salle Jean MOULIN
 uniquement sur réservation
 et selon places encore disponibles
 Rens. en mairie au 03.20.29.81.29

Tenues disco & 80' appréciées !



Tickets en vente au Pôle scolarité Jeunesse
Tarif : 12€

COUP DU COEUR DU COMITÉ DE LECTURE

Steve CAVANAGH «13»

Si vous pensiez vous ennuyer avec ce thriller juridique, vous faites fausse route ! L'histoire vous prend en haleine du début jusqu'à la fin. L'auteur nous livre une réelle enquête avec des rebondissements et une intrigue digne des plus grands thrillers. Les chapitres sont courts, rythmés et alternent les différents points de vue des personnages de l'histoire. Un thriller et un auteur à découvrir déjà dans votre bibliothèque !

Karine DERETZ [#bibliothèquedeviolaines](https://twitter.com/bibliothèquedeviolaines)



Les chaudières et pompes à chaleur à partir de 1€, comment ça fonctionne ?

Cette offre repose, en fonction de vos ressources, sur le cumul de plusieurs aides financières dédiées au remplacement d'une chaudière ancienne (gaz, fioul) par un autre système de chauffage. En fonction de votre situation, le reste à charge peut être supérieur à 1€. Néanmoins des offres à 1€ sont possibles (selon vos revenus et selon les caractéristiques techniques de votre installation).

Quelle sont les aides utilisées pour atteindre les 1€ ?

1. Les CEE* (Certificats d'Economie d'Énergie) : appelés « prime coup de pouce » ou « prime à la conversion ».
2. Les aides de l'ANAH* : Appelées programme « Habiter mieux agilité ».
3. Le CITE (Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique).

***Dispositifs soumis à conditions de ressources.**

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre conseiller info énergie :

M. Mehdi Boukrif

100 Avenue de Londres à Béthune

Tél : 03.62.61.47.90 info-energie@bethunebruay.fr

Permanences des élus

Monsieur le Maire : M. Jean-François CASTELL - lundi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous pris en Mairie.

Les adjoints:

Mme Isabelle VERMUSE : aînés, handicap, économie locale, agriculture - mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous

M. Frédéric LELONG : travaux, urbanisme - sur rendez vous

Mme Isabelle TRASNEL : communication, information sur rendez-vous

M. Alain DELANNOY : finances sur rendez vous

Mme Christine COULON : action sociale, solidarité, logement - sur rendez-vous lundi de 18h à 20h et le samedi de 10 h à 11 h

M. Jean-Jacques GODSENS : cadre de vie, quartiers, environnement, associations sur rendez-vous

Mme Marie-Auréli WATTELLIER : écoles, jeunesse - 1er samedi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous

M. Olivier BONVARLET : fêtes - sur rendez-vous

Permanences des organismes extérieurs

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles	Permanences juridiques et violences conjugales au CCAS d'Auchy Les Mines – sur rendez-vous au 03.62.61.48.90
Assistante Sociale du Département	Mardi 12 mars uniquement sur rendez-vous auprès de Mme BORIST au 03.21.61.35.60
Mission Locale de l'Artois	Pas de permanence en mars de 8h30 à 12h30 au CCAS
PLIE	au CCAS sur rendez-vous au 03.21.64.59.21
«La Passerelle»	Conseil en écriture publique - rendez-vous auprès de M. LEGRAND au 06.38.23.16.61
CARSAT	Uniquement sur rendez-vous au 03.20.05.64.70. (Permanence de Béthune sans RDV : lun., jeu. et ven. de 8h30 à 11h45 - 54 rue Gaston Defferre)
Permanence de la caisse de retraite complémentaire (CICAS)	Rue Ferdinand Bar « La Charité » à Béthune sur rendez-vous au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h
Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales	Vendredi 8 et 22 mars de 13h30 à 16h30 au CCAS
Consultations des nourrissons PMI	Vendredi 1^{er} mars – Garderie « les Zouaves » Allée des écoles de 13h30 à 16h00
Relais Assistantes Maternelles	Vendredi 1^{er}, 15 et 29 mars - Animation de 9h45 à 11h15 à la salle de tennis de table, complexe Jean Moulin rue du Mont Soret. Permanences administratives sur rendez vous au 03.91.82.67.45, au pôle scolarité jeunesse de 16h30 à 18h. Pas d'animation ni de permanences administratives pendant les vacances scolaires

Infos pratiques

CCAS : lundi : fermé / mardi : de 9h00 à 11h30 et 13h30 à 17h30 - mercredi de 9h00 à 11h30/jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h00 à 11h30. Permanence dédiée pour la mutuelle les jeudis (semaines impaires) de 9h à 12h. Pôle Scolarité Jeunesse : horaires d'ouverture - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30 - mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - samedi de 9h30 à 12h. 03.20.29.65.37

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi de 9h à 12h et 14h à 18h30 - mercredi 9h à 12h et 14h à 17h - vendredi 9h à 12h et 14h à 19h - samedi 9h à 12h - (fermé le samedi pendant les vacances scolaires) 19 rue Eustache Varet - 03.20.29.06.55

Permanence du conciliateur : Envoyer vos demandes de rendez-vous par mail à :

conciliateursdeshautsdefrance@gmail.com en précisant le sujet ainsi que votre nom et adresse postale. Vous serez ensuite redirigés vers une permanence proche de votre domicile.

Services de garde des pharmacies (gardes des week-end et jours fériés) : ServiGardes : 0825 74 20 30 ou www.servigardes.fr

Services de garde des médecins : Médi'Ligne du Pas-de-Calais : 03.21.71.33.33, en cas de problème d'ordre médical la nuit de 20 h à 8 h, ou le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h. En cas de grande urgence le 15 ou le 112 pour les téléphones portables.

Récupération du verre : collecte en apport volontaire

Collecte des encombrants : **mercredi 6 mars 2019**

Déchetterie de Haisnes : « les Marnières » 1, route de Vermelles à Haisnes 03.21.37.49.85 - Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h20 à 18 h, le dimanche de 9 h 20 à 12h - Amiante : collecte à domicile (30€ le «big bag») car le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé. Déchets ménagers spéciaux (acides, produits chimiques, peintures etc.) le mardi, vendredi et samedi de 9h20 à 18h et le jeudi de 9h20 à 13h.

Collecte des déchets verts : **vendredi 15 mars**

Passage de la balayeuse : **jeudi 21 et vendredi 22 mars**